

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE DSCHANG

FACULTE DES SCIENCES
JURIDIQUES ET POLITIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work-Fatherland

UNIVERSITY OF DSCHANG

FACULTY OF LAW AND
POLITICAL SCIENCES

UNITE DE FORMATION DOCTORALE DE DROIT ET SCIENCE
POLITIQUE

**LE CONTRÔLE DE LA COMMISSION
REGIONALE DE CONTRÔLE DES
ASSURANCES (CRCA) SUR LES SOCIETES
D'ASSURANCE DANS L'ESPACE CIMA**

Thèse présentée et soutenue publiquement en vue de
l'obtention du Diplôme de Master Recherche

Option

Droit des Affaires et de l'Entreprise

Par

DINGAMHOUMAN Maondodingam

Maîtrise en Droit des Affaires

Sous la direction de :

Professeur **KALIEU ELONGO Yvette Rachel**

Maître de conférences

Vice-Doyen chargée de la scolarité et du suivi

des étudiants de l'Université de Dschang

Année académique 2012-2013

RESUME

L'opération d'assurance est une vieille pratique que l'humanité a forgée pour se prémunir contre les aléas de la vie. Elle revêt une importance considérable par sa fonction sociale et économique. Sur le plan social, l'assurance permet de réparer le patrimoine d'une personne après la survenance du risque encouru. Relativement à la fonction économique, l'assurance est constitutive d'une épargne en numéraire importante grâce à la masse des primes ou des cotisations collectées.

En effet, la particularité de l'assurance et son caractère d'intérêt public font que les pouvoirs publics ont très vite senti la nécessité de soumettre cette activité à leur surveillance. Dans l'espace CIMA, cette surveillance est organisée par un organe régulateur dénommé Commission Régionale de Contrôle des Assurance (CRCA) qui, disposant d'importantes prérogatives en la matière, contrôle sur pièce et sur place les sociétés opérant dans les marchés communautaires.

La Commission a un vaste champ de compétence dans cette mission que lui a confié le législateur CIMA. Son pouvoir qui va de l'agrément des entreprises à leur dissolution, s'exerce sur leurs activités avec une efficacité réelle dans un souci d'équité pendant toute la durée de leur fonctionnement.

Pour l'accomplissement de sa mission, la CRCA dispose du Corps des commissaires contrôleurs du Secrétariat général qui effectuent des contrôles sur pièce et sur place des entreprises soumises au contrôle. Ils sont aidés dans cette tâche par les contrôleurs nationaux des Directions Nationales des Assurances. Les contrôles de la Commission peuvent se traduire, en cas de constatations d'infractions à la réglementation des assurances, par des sanctions dont la plus lourde est le retrait d'agrément.

ABSTRACT

The insurance operation is an old practice that humanity has forged to guard against the vagaries of life. It is of considerable importance because of its social and economic function. Socially, insurance repairs the heritage of a person after the occurrence of the risk. In relation to the economic function, insurance constitutes an important cash savings through the mass of collected premiums or contributions.

Indeed, the peculiarity of insurance and its character of public interest is that governments are quickly felt the need to submit its activities. In CIMA, this monitoring is organized by a regulatory body called Regional Insurance Control Commission (CRCA), which, have significant powers in the matter, control files and placed on businesses operating in the CIMA markets. The Commission has a broad scope of expertise in mission control of the insurance companies that given by the CIMA legislator. She have the power to approve and the dissolve company's, is maintained throughout the duration of their operation.

To accomplish its mission, the CRCA has Corps controls. Commission from the General Secretariat which cross files and on-site businesses subject to the control. They helped in the task of national supervision of National Insurance Directorates. The Commission may result in case of findings casus of violation of insurance regulations,, for penalties, the most severe is the withdrawal of approval.